Bonjour,

Ci-joint le **contrat chèvre**finalisé.

Les distributions auront lieu tous les 15 jours comme l’an dernier selon le calendrier noté sur le contrat.

* Nous vous proposons, comme l’an dernier, de diversifier votre choix selon les semaines A et B, les semaines B étant surlignées en gris sur le calendrier du contrat.
* La tomme de chèvre ne sera disponible qu’à partir du 9 juin.
* Sur les 20 distributions prévues, il vous est possible de retirer 2 distributions maximum

Pour faciliter la saisie et la comptabilité, je vous propose d’utiliser le **fichier Excel** associé à cet envoi « **2022\_AMAP\_Chèvre\_trame\_Amapien** » :

* Saisir vos Nom et Prénom
* Effacer sur le semainier la ou les deux dates de distribution que vous ne souhaitez pas prendre (effacer le « 1 »)
* Saisir vos choix pour les semaines A et B dans les cases blanches
* Le montant total à payer apparaît en bas du tableau

Remplir le contrat et vos chèques, àremettre lors d’une prochaine distribution

**ET** renvoyer par mail le fichier Excel sauvegardé à l’adresse suivante : segard.famille@gmail.com

Je suis à votre disposition pour toute information complémentaire,

Christine SEGARD

Référente Chèvre